



- ATELIER COLLECTIF 2019 -

BÂTIR UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT POUR PÉRENNISER SON ACTION

OBJECTIFS

De nombreuses petites associations ont besoin de réfléchir à leur future façon de travailler et de se développer, pour faire face à leurs enjeux qui relèvent bien souvent de la pérennité de leur modèle et de leurs postes salariés. La démarche de remise en question arrive bien souvent de manière contrainte, nécessitant une urgence de réaction qui n'est pas compatible avec la sérénité à avoir pour choisir les bonnes orientations.

L'enjeu de cet accompagnement est donc d'amener les responsables de ces associations à avoir une réflexion structurée et anticipée. Pour cela, il sera nécessaire d'apporter des compétences et des outils, mais aussi d'aider à franchir le cap de la mise en œuvre, notamment à travers les suivis individuels.

Pour cet accompagnement, GAIA fait intervenir la structure CAPE CONSEIL, qui accompagne les associations et structures de l'ESS depuis 2001.

ORGANISATION

Deux journées collectives

Elles réuniront des associations qui œuvrent dans des secteurs différents mais qui rencontrent des problématiques communes. Elles alternent apport de connaissance / travail individuel / travail en groupe / études de cas.

Deux demi-journées de suivi individuel possibles

Mobilisable sur le volontariat des structures et si besoin. Ses objectifs sont : valider les stratégies retenues, définir un plan d'affaires (objectifs à atteindre, coût de la stratégie, etc.), écrire et planifier le plan d'action. Et aussi impliquer plus largement votre équipe. Le consultant vient dans votre structure (idéalement le premier rendez-vous 3 semaines après le collectif, puis le second 3 semaines plus tard).



BÂTIR UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT POUR PÉRENNISER SON ACTION

PROGRAMME DES JOURNÉES COLLECTIVES

Jour 1

1. Les fondamentaux de l'association

a) Le projet associatif

- Ses intérêts règlementaires, pédagogiques, managériaux et communicants
- Définir sa vision et sa mission : finalité, valeurs, moyens, déontologie.

b) Les incidences fiscales d'un développement marchand

- La règle des 4P
- Les risques d'une relation privilégiée avec des entreprises
- La démarche de rescrit
- Anticiper ou se prémunir de la fiscalisation

2. Stratégie de développement

a) Bien se connaître

Les principes de l'analyse AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

b) Bien connaître son environnement

Les principes du PESTEL (Politiques/Economiques/Sociologiques/Technologiques/Ecologiques/Légaux)

c) Identification de ses enjeux stratégiques

Qu'est-ce que c'est ? Comment les formuler ? Les stratégies possibles pour les relever : développement, repliement, stabilisation, abandon, mise en œuvre seul, en coopération, sous-traitance, etc.

d) Rappel : les principales sources de financement des associations

Jour 2

1. La stratégie de l'association

Est-elle cohérente ? Attractive ? En phase avec la concurrence directe et indirecte ? Rentable ? etc.

2. Mettre en œuvre sa stratégie : le plan d'action

- Définir ses objectifs
- Mettre en place une organisation adaptée
- Planification et pilotage du plan d'action : les outils de suivi.

3. Construire une offre de services (pour ses adhérents ou pas)

a) Méthodologie de construction de l'offre

b) Fixer son prix de vente : Notion de coûts, de seuil de rentabilité, couvrir ses charges fixes...

c) Choisir les modes de distribution

d) Se faire connaître

4. Chiffrer son modèle en incorporant sa stratégie de développement

a) Construire son budget prévisionnel

- Utilité et pièges à éviter
- Analyse des grands postes de dépenses et recettes

b) Mettre en place un tableau prévisionnel de trésorerie

Pourquoi ? Comment ? Quand ?



BÂTIR UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT POUR PÉRENNISER SON ACTION

DATES

- **Session été** : Vendredi 21 juin + Mercredi 10 juillet
- **Session automne** : Jeudi 5 septembre + Vendredi 27 septembre

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Ateliers réservés aux associations employeuses de l'Isère
- Nombre de places limité, inscription obligatoire
- Choix d'une session parmi les deux
- Participation obligatoire aux 2 journées collectives de sa session
- Souhait que les associations soient représentées par un binôme salarié/administrateur bénévole.
- Accès gratuit mais adhésion de 50 € à GAIA souhaitée

LIEU

- Les journées collectives ont lieu à Grenoble, dans les locaux de GAIA
35 Rue Casimir Brenier 38000 GRENOBLE, face gare SNCF
- Les suivis individuels ont lieu dans les locaux les associations concernées

» » » VOUS SOUHAITEZ CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION ?

Merci de remplir le questionnaire en ligne [EN CLIQUANT ICI](#)